

INTERBEV S'INDIGNE DU REVIREMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE MERCOSUR.

Paris, le 26 janvier 2018 – A l'occasion de ses vœux aux agriculteurs présentés hier dans le Puy-de-Dôme, le Président de la République a annoncé la conclusion d'un accord imminent entre l'Union européenne et le Mercosur, qui pourrait aboutir à l'ouverture du marché européen à 70 000 tonnes minimum de viandes sud-américaines issues de systèmes dont les standards sont opposés aux attentes des consommateurs français. Une annonce aux effets destructeurs pour la filière française de l'élevage et des viandes et totalement contradictoire avec ses engagements en faveur d'une alimentation durable et exemplaire sur le plan sanitaire. Selon INTERBEV et contrairement aux propos d'Emmanuel Macron, on ne peut minimiser ces effets destructeurs au motif d'une prochaine hypothétique ouverture du marché chinois aux viandes bovines françaises.

Emmanuel Macron a souhaité introduire son discours face aux agriculteurs, ce jeudi 25 janvier, en insistant sur la nécessaire cohérence des politiques publiques dans l'action gouvernementale et communautaire. Quelques minutes plus tard, il faisait pourtant la démonstration d'une totale contradiction entre d'une part, l'ambition de la France pour son agriculture et la qualité de son alimentation... et d'autre part, sa volonté d'ouvrir le marché européen à des viandes aux garanties sanitaires particulièrement faibles, issues de systèmes de production peu ou pas réglementés sur le plan environnemental et de la protection animale, dans le cadre d'un accord entre l'UE et le Mercosur.

Alors que le Président de la République jugeait, en octobre dernier, qu'un tel accord basé sur un mandat de négociations datant de 1999 ne devait en aucun cas être conclu, il a, hier, affirmé que les conditions étaient aujourd'hui réunies pour que la France valide cet accord et que la prochaine ouverture du marché chinois viendrait compenser les impacts négatifs d'une arrivée massive de viandes sud-américaines.

Aussi, INTERBEV s'interroge : en quoi l'accord entre l'UE et le Mercosur est-il moins dangereux en ce début 2018 qu'il ne l'était à la fin de l'année 2017 ? Le Brésil n'est-il toujours pas, suite à l'affaire « Carne Fraca », dans l'incapacité de démontrer la fiabilité du système de traçabilité et de certification sanitaire de ses viandes ? L'élevage sud-américain n'est-il toujours pas responsable de la déforestation, donc totalement incompatible avec l'agriculture engagée dans la lutte contre le changement climatique prônée par Emmanuel Macron ?

Par ailleurs, en quoi l'ouverture du marché chinois – dont personne n'est aujourd'hui capable de mesurer les effets, ni d'estimer les volumes ou les types de viandes qui pourront y être exportées – pourrait-elle atténuer la crise sans précédent que créera cet accord dans le secteur ?

En outre, une telle ouverture de marché ne devrait-elle pas être vue comme une opportunité de créer de la valeur à l'ensemble des maillons de la filière... plutôt que comme une stratégie de « compensation de crise » ?

Enfin, l'ambition du Gouvernement ne devrait-elle pas être, avant tout, de donner aux producteurs la capacité de répondre en priorité aux attentes des consommateurs français qui pourraient, demain, dans cette logique, ne se voir proposer que des viandes issues de l'importation ?

Dominique Langlois, Président d'INTERBEV, l'affirme : **« Notre interprofession n'acceptera sous aucune condition la conclusion d'un accord entre l'UE et le Mercosur contenant une quelconque offre de viandes bovines. Lors des Etats Généraux de l'Alimentation nous avons pris des engagements clairs face aux citoyens français dans le cadre de notre plan de filière et nous souhaiterions être en mesure de les tenir. Nous attendons de la part du Président de la République et de son Gouvernement la marque d'une même constance. »**

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. En savoir plus : www.la-viande.fr / www.INTERBEV.fr